

Consignes à respecter concernant l'utilisation d'Ancotil 1%

Compte Test - 2020-11-17 21:01:51 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un point d'information daté du 17 novembre 2020, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM-France) indique que la solution antifongique Ancotil 1% utilisée en milieu hospitalier «doit dorénavant être réservée exclusivement au traitement des infections fongiques systémiques sévères ne disposant d'aucune alternative thérapeutique». L'Agence française indique par ailleurs, qu'en cas d'administration d'une perfusion d'Ancotil 1%, un filtre de 0.22µm (micron) en ligne devra systématiquement être utilisé afin d'éviter tout risque de contamination microbienne. Ces consignes s'expliquent par l'arrêt temporaire de production de ce médicament en raison de l'identification d'un problème de qualité pouvant, en théorie, en impacter la stérilité. À ce jour, aucun effet lié à une contamination microbienne n'a été rapporté et l'ensemble des tests de stérilité réalisés au moment de la libération des lots étaient conformes. Ne connaissant pas la date de reprise de la production d'Ancotil 1% , l'ANSM préconise de préserver les stocks disponibles et d'assurer la couverture des besoins des patients. Les flacons d'Ancotil 1% qui sont en cours de distribution doivent être réservés aux patients pour lesquels il n'y a pas d'alternative thérapeutique. En ce qui concerne les patients ayant été traités par Ancotil 1%, l'ANSM les informe qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, d'autant plus qu'aucun effet lié à une contamination microbienne n'a été rapporté à ce jour et que les flacons utilisés jusqu'à présent étaient conformes pour le test de stérilité.